

Règlement sportif départemental du Critérium Individuels VETERANS



2023 – 2024

**COMITE DE LA CHARENTE
DE TENNIS DE TABLE**

SOMMAIRE

	Page
SOMMAIRE	2
RESPONSABLES de la COMPETITION	3
Article 1 – Principes	3
Article 2 – Conditions de participation	3
Article 3 – Déroulement sportif	3
Article 4 – Récompenses	3

Responsable de la compétition :

Mr BOUILLoux Gérard : Tél. 06.83.32.86.55 [mail : g.bouilloux@aliceadsl.fr](mailto:g.bouilloux@aliceadsl.fr)

Autre contact :

Secrétariat du comité : Tél. 05.45.25.32.54 [mail : charente.fftt@wanadoo.fr](mailto:charente.fftt@wanadoo.fr)

Article 1 - Principe

Le championnat départemental Vétérans individuel (masculin & féminin) s'adresse à tous les licencié(e)s (licence compétition), âgé(e)s de 40 ans et plus (au 1^{er} janvier de la saison en cours).

Article 2 – Conditions de participation

Il existe 5 catégories de vétérans soit 10 au total, Messieurs & Dames cumulées.

DAMES		MESSIEURS	
1 ^{ère} catégorie	40 ans < V1 > 50 ans*	1 ^{ère} catégorie	40 ans < V1 > 50 ans*
2 ^{ème} catégorie	50 ans < V2 > 60 ans*	2 ^{ème} catégorie	50 ans < V2 > 60 ans*
3 ^{ème} catégorie	60 ans < V3 > 70 ans*	3 ^{ème} catégorie	60 ans < V3 > 70 ans*
4 ^{ème} catégorie	70 ans < V4 > 80 ans*	4 ^{ème} catégorie	70 ans < V4 > 80 ans*
5 ^{ème} catégorie	80 ans < V5 *	5 ^{ème} catégorie	80 ans < V5 *

** Au 1^{er} janvier de la saison en cours*

Les joueurs doivent s'inscrire dans les impartis, chaque saison, auprès du secrétariat du comité départemental.

Le droit d'inscription à cette compétition est fixé chaque année par le comité.

Article 3 – Déroulement sportif

L'épreuve se déroulera le **Vendredi 5 janvier 2024** ; Pointage 19 h 30 – Début à 20 h

Un tableau sera organisé pour chaque catégorie. Cependant, si les engagements ne sont pas assez nombreux, des catégories pourront être regroupées (Féminines ou Messieurs) et pour les féminines, elles pourront, éventuellement, évoluer avec les messieurs.

Les tours préliminaires se dérouleront par poules de 3 ou 4 joueurs. A l'issue des poules, les joueurs sont placés dans des tableaux à élimination directe avec un classement intégral.

Tous les tableaux se disputent aux meilleurs des 5 manches.

L'échelon départemental n'est pas qualificatif pour le niveau régional et national.

Article 4 – Récompenses

Le titre de champion départemental est décerné aux vainqueurs des 10 catégories.